



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### fonctionnement

Question écrite n° 53593

#### Texte de la question

Mme Marylise Lebranchu attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur la situation particulièrement dégradée que connaît l'enseignement agricole public et sur les très grandes inquiétudes nourries par les directions et les personnels des établissements publics pour la rentrée 2009-2010. Dans toutes les régions, du fait de la suppression de 88 emplois enseignants et de 64 postes administratifs inscrite au budget 2009, nous constatons que sont organisés des fermetures et des regroupements de classes. Des suppressions de 200 postes d'agents contractuels d'enseignement agricole ont été portées à sa connaissance pour la rentrée 2009. Elle souhaite, à ce titre, obtenir des informations précises et des garanties du maintien de ces postes.

#### Texte de la réponse

Les inquiétudes manifestées sur l'avenir de l'enseignement agricole public témoignent bien de l'intérêt collectif porté à cet enseignement spécifique, reconnu comme filière de réussite et d'insertion sociale et professionnelle. Comme le sait l'honorable parlementaire, la maîtrise des dépenses publiques suppose à tous les acteurs de l'administration des efforts particuliers, notamment en matière d'emploi public. Comme les autres programmes de la mission « enseignement scolaire », l'enseignement agricole doit y contribuer. Cependant, la priorité qu'accorde le Gouvernement à l'enseignement agricole s'est depuis traduite par un nouvel effort budgétaire, qui lui permet de bénéficier de moyens supplémentaires dès la prochaine rentrée scolaire. Le programme 143 « enseignement technique agricole » a ainsi été redynamisé grâce à un complément de 132 équivalents temps plein (ETP). À l'occasion de sa rencontre avec l'ensemble des syndicats représentatifs de l'enseignement agricole public, le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche a affirmé sa volonté de tout faire pour garantir, dans les années à venir, l'identité et la force de cet enseignement. Sa conviction est que cet enseignement public est essentiel à la conduite des politiques placées sous la responsabilité du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, mais qu'il doit évoluer en affirmant ses missions et ses priorités. C'est dans cet esprit que le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche ouvrira en septembre 2009 les assises de l'enseignement agricole public afin de définir collectivement les objectifs que nous souhaitons lui assigner.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Marylise Lebranchu](#)

**Circonscription :** Finistère (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 53593

**Rubrique :** Enseignement agricole

**Ministère interrogé :** Alimentation, agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 juin 2009, page 6277

**Réponse publiée le :** 18 août 2009, page 8054